

**Délibération 2023-066**

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

Date de la convocation : jeudi 12 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi dix-neuf septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

**Pouvoirs :** LACOLLEY Daniel (pouvoir à HAVARD Georges), LEVOYER Thérèse (pouvoir à LELUBEZ Marlène), RIES Stéphanie (pouvoir à HAIRON Josiane), OHEIX Yoann (pouvoir à ROUXEL Dominique), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

**Excusés :** LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** MAUGER Sylvie

**Objet : EXTENSION RESIDENCE AUTONOMIE – PRESENTATION DES PROJETS**

Monsieur le Président rappelle que la commune de Saint Sauveur le Vicomte a acquis en fin d'année 2022 la parcelle cadastrée AO 575 située rue Croix d'Epines afin de réaliser une extension de la résidence autonomie, en partenariat avec la SA HLM du Cotentin.

Ce projet a été proposé et retenu au titre de la programmation 2023 de la SA HLM du Cotentin, lors de la réunion du 07 mars 2023. Monsieur le Maire présente les deux projets d'implantation des cinq logements individuels.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal l'a autorisé à lancer une consultation afin de choisir du maître d'œuvre et qu'il convient de retenir une version du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De retenir la version conservant une partie du mur du jardin du musée,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

  
Eric BRIENS